



E D G E P O I N T

Portefeuille mondial EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période terminée le 30 juin 2021

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les auditeurs indépendants. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 18 août 2021



Norman Tang
Chef des finances
Le 18 août 2021

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille mondial EdgePoint

États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020

	2021	2020 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (notes 7, 9)	10 665 024 \$	9 374 702 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	787 284	528 912
Montants à recevoir pour les titres vendus	39 537	2 439
Montants à recevoir pour les parts souscrites	20 332	12 708
Dividendes à recevoir	12 667	11 206
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	5 593	6 271
Intérêts et autres débiteurs	3	1
Total des actifs	11 530 440 \$	9 936 239 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les titres achetés	38 326 \$	– \$
Montants à payer pour les parts rachetées	13 675	18 830
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	1 233	511
Total des passifs	53 234 \$	19 341 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 477 206 \$	9 916 898 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 138 560 \$	2 791 669 \$
Série A(N)	1 247 507	1 110 399
Série B	28 477	58 828
Série B(N)	6 891	15 194
Série F	4 250 110	3 585 013
Série F(N)	1 319 938	1 070 172
Série I	1 485 623	1 285 623
Série I8	100	–
Nombre de parts en circulation		
Série A	94 588 800	95 517 771
Série A(N)	37 698 250	38 125 853
Série B	851 991	1 995 051
Série B(N)	205 286	513 536
Série F	127 998 473	123 270 338
Série F(N)	39 886 958	36 935 716
Série I	44 027 198	43 709 306
Série I8	3 333	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	33,18 \$	29,23 \$
Série A(N)	33,09	29,12
Série B	33,42	29,49
Série B(N)	33,57	29,59
Série F	33,20	29,08
Série F(N)	33,09	28,97
Série I	33,74	29,41
Série I8	30,12	–

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille mondial EdgePoint

États du résultat global (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2021 et 2020

	2021	2020
Produits		
Dividendes	71 734 \$	76 696 \$
Intérêts aux fins des distributions	18	2 182
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	970	107
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(30 409)	(16 570)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	338 165	(509 343)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	34 382	(40 296)
Variation du profit latent sur les placements et les dérivés	1 050 816	(962 420)
	1 465 676 \$	(1 449 644) \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	58 766 \$	52 366 \$
Retenue d'impôts étrangers	7 843	9 224
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	6 850	6 139
Coûts d'opérations	4 514	4 940
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	2 038	1 746
Droits de dépôt	340	386
Droits de garde	196	304
Communications aux porteurs de parts	91	103
Frais juridiques	21	85
Honoraires d'audit	42	64
Frais de comptabilité	28	24
Honoraires du comité d'examen indépendant	13	12
Total des charges	80 742 \$	75 393 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(592) \$	(393) \$
Charges nettes	80 150 \$	75 000 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 385 526 \$	(1 524 644) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	375 197 \$	(442 792) \$
Série A(N)	150 047	(168 329)
Série B	6 200	(15 581)
Série B(N)	1 541	(4 496)
Série F	511 190	(532 520)
Série F(N)	153 579	(173 774)
Série I	187 772	(187 152)
Série I8	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,96 \$	(4,21) \$
Série A(N)	3,97	(4,13)
Série B	4,65	(4,74)
Série B(N)	4,77	(4,84)
Série F	4,09	(4,04)
Série F(N)	4,04	(4,17)
Série I	4,31	(3,84)
Série I8	0,13	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2021 et 2020

	Série A		Série A(N)		Série B	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 791 669 \$	3 183 455 \$	1 110 399 \$	1 226 082 \$	58 828 \$	114 865 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	375 197	(442 792)	150 047	(168 329)	6 200	(15 581)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	348 205	269 090	129 657	102 549	2 633	3 621
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	284	188	105	73	–	–
Rachat de parts rachetables	(376 511)	(411 769)	(142 596)	(147 961)	(39 184)	(30 092)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(284)	(188)	(105)	(73)	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	346 891	(585 471)	137 108	(213 741)	(30 351)	(42 052)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 138 560 \$	2 597 984 \$	1 247 507 \$	1 012 341 \$	28 477 \$	72 813 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	95 517 771	107 664 703	38 125 853	41 678 987	1 995 051	3 839 907
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	10 959 844	10 520 411	4 083 246	4 083 463	83 420	143 288
Rachat de parts rachetables	(11 888 815)	(15 979 552)	(4 510 849)	(5 763 638)	(1 226 480)	(1 147 843)
Solde à la clôture de la période	94 588 800	102 205 562	37 698 250	39 998 812	851 991	2 835 352
	Série B(N)		Série F		Série F(N)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	15 194 \$	33 282 \$	3 585 013 \$	3 898 753 \$	1 070 172 \$	1 259 275 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 541	(4 496)	511 190	(532 520)	153 579	(173 774)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	605	1 283	681 365	606 330	259 527	157 825
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	221	142	59	42
Rachat de parts rachetables	(10 449)	(9 591)	(527 458)	(694 420)	(163 340)	(248 765)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	–	(221)	(143)	(59)	(40)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8 303)	(12 804)	665 097	(620 611)	249 766	(264 712)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	6 891 \$	20 478 \$	4 250 110 \$	3 278 142 \$	1 319 938 \$	994 563 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	513 536	1 110 766	123 270 338	134 044 151	36 935 716	43 488 509
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	18 767	49 893	21 446 216	24 380 247	8 135 774	6 321 068
Rachat de parts rachetables	(327 017)	(365 289)	(16 718 081)	(28 068 501)	(5 184 532)	(10 099 325)
Solde à la clôture de la période	205 286	795 370	127 998 473	130 355 897	39 886 958	39 710 252

Portefeuille mondial EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux
porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2021 et 2020

	Série I		Série I8	Total	
	2021	2020	2021	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 285 623 \$	1 400 547 \$	– \$	9 916 898 \$	11 116 259 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	187 772	(187 152)	–	1 385 526	(1 524 644)
Opérations sur les parts rachetables					
Produit de l'émission de parts rachetables	149 907	130 542	100	1 571 999	1 271 240
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	669	445
Rachat de parts rachetables	(137 679)	(96 155)	–	(1 397 217)	(1 638 753)
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenu net de placement	–	–	–	(669)	(444)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	200 000	(152 765)	100	1 560 308	(1 892 156)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 485 623 \$	1 247 782 \$	100 \$	11 477 206 \$	9 224 103 \$
Parts rachetables émises et en circulation					
Solde à l'ouverture de la période	43 709 306	48 080 441	–		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	4 641 923	5 235 202	3 333		
Rachat de parts rachetables	(4 324 031)	(4 011 161)	–		
Solde à la clôture de la période	44 027 198	49 304 482	3 333		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

	2020	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 385 526 \$	(1 524 644) \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	30 409	16 570
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(338 165)	509 343
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(34 382)	40 296
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(1 050 816)	962 420
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(2)	396
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 461)	(3 133)
Achats de placements	(2 408 923)	(2 706 085)
Produit de la vente de placements	2 510 210	2 857 918
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	34 382	(40 296)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	126 778 \$	112 785 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 564 375 \$	1 273 628 \$
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 402 372)	(1 624 844)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	162 003 \$	(351 216) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	288 781 \$	(238 431) \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(30 409)	(16 570)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	528 912	664 874
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	787 284 \$	409 873 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	787 284 \$	409 873 \$
	787 284 \$	409 873 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	16 \$	2 578 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	62 434 \$	64 366 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Banques				
4 648 410	Bank of America Corp.	150 931 \$	237 574 \$	2,07 %
		150 931	237 574	2,07 %
Produits de consommation discrétionnaire				
21 375 788	Mattel Inc.	377 878	532 598	4,64 %
5 102 214	Restaurant Brands International Inc.	323 918	407 514	3,55 %
12 506 194	Subaru Corp.	505 105	305 811	2,66 %
1 723 825	Cie Financière Richemont SA	180 709	258 547	2,25 %
697 812	Alibaba Group Holding Limited, CAAÉ	192 457	196 167	1,71 %
4 224 700	Aramark	188 545	195 076	1,70 %
242 756	O'Reilly Automotive Inc.	126 677	170 384	1,49 %
5 213 592	Cie Financière Richemont SA, bons de souscription échéant le 22 novembre 2023	1 201	4 331	0,04 %
		1 896 490	2 070 428	18,04 %
Produits de consommation de base				
4 251 594	Shiseido Company Ltd.	197 071	387 627	3,38 %
1 823 356	PriceSmart, Inc.	177 739	205 704	1,79 %
1 903 728	Diageo PLC	99 300	112 981	0,98 %
		474 110	706 312	6,15 %
Services financiers diversifiés				
3 250 498	Affiliated Managers Group Inc.	518 775	621 361	5,42 %
4 771 379	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	226 508	301 742	2,63 %
1 433 584	Apollo Global Management Inc.	102 285	110 534	0,96 %
32 906	Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.	2 270	2 155	0,02 %
		849 838	1 035 792	9,03 %
Énergie				
16 544 333	PrairieSky Royalty Ltd.	416 959	248 331	2,16 %
		416 959	248 331	2,16 %
Soins de santé				
5 863 745	Koninklijke Philips NV	376 686	360 181	3,14 %
632 259	Anthem Inc.	293 833	299 235	2,61 %
567 447	Shinogi & Company Ltd.	39 949	36 666	0,32 %
		710 468	696 082	6,07 %
Produits industriels				
14 279 277	CSX Corp.	357 841	567 835	4,95 %
1 580 385	Middleby Corp.	232 595	339 424	2,96 %
5 938 755	Flowserve Corp.	341 293	296 823	2,59 %
9 676 655	Kubota Corp.	192 608	242 614	2,11 %
12 746 291	Mitsubishi Electric Corp.	251 731	229 335	2,00 %
6 474 721	Univar Solutions Inc.	170 729	195 676	1,70 %
2 711 934	Bureau Veritas SA	100 480	106 350	0,93 %
447 694	AMETEK, Inc.	49 124	74 087	0,64 %
584 778	DCC PLC	55 572	59 342	0,52 %
489 243	Alfa Laval AB	21 433	21 422	0,19 %
		1 773 406	2 132 908	18,59 %
Technologies de l'information				
1 580 400	Fujitsu Ltd.	221 073	366 790	3,19 %
2 045 847	TE Connectivity Ltd.	182 238	342 897	2,99 %
1 956 828	SAP SE	328 965	341 813	2,98 %
1 348 913	Fidelity National Information Services Inc.	203 872	236 888	2,06 %
868 157	Motorola Solutions Inc.	174 311	233 367	2,03 %
51 004	Constellation Software Inc.	86 247	95 756	0,84 %
415 304	EchoStar Corp.	22 087	12 505	0,11 %
		1 218 793	1 630 016	14,20 %
Assurances				
1 143 065	Aon PLC	302 882	338 309	2,95 %
345 861	Fairfax Financial Holdings Ltd.	143 533	188 010	1,64 %
		446 415	526 319	4,59 %
Matières				
7 209 236	Berry Global Group Inc.	401 692	582 843	5,08 %
2 159 124	International Flavors & Fragrances Inc.	331 335	399 862	3,48 %
722 994	Franco-Nevada Corp.	108 994	130 059	1,13 %
		842 021	1 112 764	9,69 %

Portefeuille mondial EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2021

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	<i>Immobilier</i>			
3 486 487	Grand City Properties SA	93 031	116 739	1,02 %
		93 031	116 739	1,02 %
	<i>Services de communications</i>			
2 423 896	Dish Network Corporation	100 046	125 595	1,09 %
		100 046	125 595	1,09 %
	Total des titres de participation	8 972 508 \$	10 638 860 \$	92,70 %
	Options (note 9)	18 328 \$	26 164 \$	0,23 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(7 988)		
	Total des placements	8 982 848 \$	10 665 024 \$	92,93 %
	Contrats de change à terme (note 10)		4 360 \$	0,04 %
	Autres actifs moins les passifs		807 822 \$	7,03 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		11 477 206 \$	100,00 %

1. Le Fonds

- a) Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1^{er} janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1^{er} juin 2021, le Fonds a commencé à offrir les parts de la série I8.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés mondiales qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

- b) Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série B sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série I8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

- a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 18 août 2021.

- b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

- c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

- d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

La pandémie de COVID-19 est venue ajouter de l'incertitude quant aux hypothèses utilisées par le gestionnaire pour formuler des jugements et des estimations. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus au moyen de mesures monétaires et budgétaires importantes conçues dans le but de stabiliser la situation économique. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité des mesures prises par les gouvernements et les banques centrales. Il est impossible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements ainsi que leur effet sur les résultats financiers et la situation financière du Fonds.

2. Base d'établissement (suite)

au cours de périodes futures. Puisque les conséquences globales que la COVID-19 aura sur l'économie mondiale et sur les activités du Fonds sont actuellement incertaines et impossibles à prédire, les jugements et les estimations du gestionnaire font l'objet d'une incertitude accrue.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Modifications des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu

des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées, des montants à payer pour les titres achetés et des charges à payer. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé

selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2021, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net

moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2021 s'est élevé à 58,8 millions de dollars (52,4 millions de dollars au 30 juin 2020). Aucuns frais courus n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2021 (aucuns frais au 31 décembre 2020). Les frais de gestion pour les parts de la série I et série I8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A	1,80 %
Série A(N)	1,80 %
Série B	2,00 %
Série B(N)	2,00 %
Série F	0,80 %
Série F(N)	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2021, les coûts répartis ont totalisé 0,7 million de dollars (0,7 million de dollars au 30 juin 2020). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I et série I8 sont prises en charge par EdgePoint.

4. Opérations entre parties liées (suite)

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les états du résultat global.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2020, le Fonds avait des pertes en capital de 300,5 millions de dollars (néant au 15 décembre 2019) et des pertes autres qu'en capital de néant (néant au 15 décembre 2019).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le

même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2020, le Fonds avait des pertes suspendues de 31,8 millions de dollars (16,1 millions de dollars au 15 décembre 2019).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020 est présentée ci-après.

	2021	2020
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	4
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	4 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2021 (en milliers)			
	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actions	10 638 860 \$	– \$	10 638 860 \$
Options	–	26 164	26 164
Contrats de change à terme	–	5 593	5 593
Contrats de change à terme	–	(1 233)	(1 233)
Total	10 638 860 \$	30 524 \$	10 669 384 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2020 (en milliers)			
	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actions	9 360 534 \$	– \$	9 360 534 \$
Options	–	14 168	14 168
Contrats de change à terme	–	6 271	6 271
Contrats de change à terme	–	(511)	(511)
Total	9 360 534 \$	19 928 \$	9 380 462 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2021, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à une perte de 1 423,4 millions de dollars (perte de 1 512,1 millions de dollars au 30 juin 2020).

Au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui s'inscrivent dans les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de

capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2021, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 531,9 millions de dollars, soit 4,6 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (468,0 millions de dollars au 31 décembre 2020, soit 4,7 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2021					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	6 314 743	20 176	(425 114)	5 909 805	51,50 %
Yen japonais	1 565 287	–	–	1 565 287	13,64 %
Euro	951 248	19 721	–	970 969	8,46 %
Franc suisse	262 878	–	–	262 878	2,29 %
Livre sterling	161 613	468	–	162 081	1,41 %
Couronne suédoise	21 422	–	–	21 422	0,19 %
	9 277 191	40 365	(425 114)	8 892 442	77,49 %

31 décembre 2020					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	5 438 829	425 385	(586 035)	5 278 179	53,22 %
Yen japonais	2 085 979	–	(185 040)	1 900 939	19,16 %
Franc suisse	376 986	–	–	376 986	3,80 %
Euro	316 103	–	–	316 103	3,19 %
Livre sterling	131 943	–	–	131 943	1,33 %
Roupie indienne	79 738	1 590	–	81 328	0,82 %
	8 429 578	426 975	(771 075)	8 085 478	81,52 %

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Au 30 juin 2021, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 444,6 millions de dollars ou 3,9 % du total de l'actif net (404,3 millions de dollars, soit 4,1 % du total de l'actif net, au 31 décembre 2020).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme les passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de

placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
30 juin 2021			
À payer pour les parts rachetées	13 675	–	13 675
À payer pour les titres achetés	38 326	–	38 326
Contrats de change à terme	–	1 233	1 233

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2020			
À payer pour les parts rachetées	18 830	–	18 830
Contrats de change à terme	–	511	511

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

30 juin 2021					
Options d'achat	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
Indice EURO					
STOXX 50	16 juin 2023	3 816 \$	29 004 573	9 164 \$	24 660 \$
Indice bancaire					
EURO STOXX	17 février 2023	142	8 067 789	3 050	467
Indice bancaire					
EURO STOXX	17 mars 2023	142	8 067 789	3 065	501
Indice bancaire					
EURO STOXX	21 avril 2023	142	8 067 789	3 049	536
				18 328 \$	26 164 \$

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2020					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
7 juillet 2021	135 000 \$ US	169 919 \$ CA	1,2587	2 573	\$
12 juillet 2021	33 000 \$ US	41 371 \$ CA	1,2537	464	
13 juillet 2021	126 500 \$ US	158 554 \$ CA	1,2534	1 743	
13 juillet 2021	73 810 \$ CA	60 000 \$ US	0,8129	567	
18 octobre 2021	135 000 \$ US	167 592 \$ CA	1,2414	246	
				5 593	\$
7 juillet 2021	167 589 \$ CA	135 000 \$ US	0,8055	(242)	\$
13 septembre 2021	34 000 \$ US	41 435 \$ CA	1,2187	(713)	
20 septembre 2021	70 000 \$ US	86 497 \$ CA	1,2357	(278)	
				(1 233)	\$
Nombre total de contrats	8		Juste valeur nette	4 360 \$	

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

30 juin 2021 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	5 593	5 593	(1 233)	–	4 360
Contrats de change à terme – passifs	(1 233)	(1 233)	1 233	–	–

31 décembre 2020 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	6 271	6 271	(103)	–	6 168
Contrats de change à terme – passifs	(511)	(511)	103	408	–

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

	30 juin 2021 (en milliers de dollars)	31 décembre 2020 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	72 250
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	76 133

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2021 (en milliers de dollars)	30 juin 2020 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	1 293	143
Commissions des agents – CIBC Mellon	(323)	(36)
Produits tirés du prêt de titres	970	107

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
